



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

RECRUTE

### 2 ANIMATEURS-TRICES PERISCOLAIRES

*Titulaires ou contractuels de droit public au grade d'Adjoint d'animation*

*Postes à temps non-complet*

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est issue de la fusion de trois intercommunalités (Gevrey-Chambertin, Pays de Nuits-Saint-Georges et Sud Dijonnais). Elle rassemble 30 528 habitants et 55 communes sur un territoire de 493 km<sup>2</sup> articulé entre Plaine, Côte et Hautes-Côtes, et situé entre la Métropole de Dijon et l'Agglomération de Beaune. Identifiée par son important patrimoine historique et naturel, et par son vignoble de renommée mondiale, au cœur des Grands Crus de Bourgogne et partie intégrante du site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, elle est la plus importante Communauté de communes de Côte-d'Or et fait partie des 164 intercommunalités nationales dites XXL.

#### Votre mission

- Accueillir les enfants sur les temps périscolaires, extrascolaires
- Garantir la sécurité physique et morale des enfants (Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène / Prendre en compte et respecter les différences de chacun...)
- Contribuer à l'épanouissement (Animer les temps d'accueil / Faire découvrir et pratiquer des disciplines diverses / Respecter les capacités d'expression et de créativité...)
- Participer à la vie quotidienne de la structure (Suivre et proposer des programmes d'animation / Communiquer et s'informer sur le quotidien de l'accueil...)

#### Votre profil

##### Formation et compétences techniques :

- Connaissance du domaine lié à l'enfance et des techniques d'animation et d'encadrement
- Connaissance de la réglementation relative à la protection de l'enfance
- **Titulaire du BAFA, BAPAT ou CAP petite enfance pour les postes d'animateurs**
- Permis B et véhicule indispensable en raison des déplacements sur différents sites

##### Compétences comportementales :

- Sens de la communication et du travail en équipe
- Adaptabilité (mobilité, disponibilité...)
- Dynamisme, rigueur, organisation, autonomie et discrétion
- Pédagogie et diplomatie

## Conditions d'exercice

Postes à temps non-complet, annualisés et répartis en périodes scolaires (Intervention midi et/ou soir avec temps de réunions) et/ou périodes extrascolaires (Interventions en journées complètes sur les temps de vacances)

GEVREY-CHAMBERTIN : 1 poste (midi uniquement)

GEVREY-CHAMBERTIN : 1 poste (midi et soir + extrascolaire)

## Rémunération et avantages

Rémunération statutaire selon la grille indiciaire du grade d'Adjoint d'animation

RIFSEEP

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV)  
au plus tard le **16/02/2024** à

Monsieur le Président  
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
Direction des Ressources Humaines – 3, rue Jean Moulin – 21700 NUITS-SAINT-GEORGES  
[ressources.humaines@ccgevrey-nuits.com](mailto:ressources.humaines@ccgevrey-nuits.com)

Pour tout renseignement complémentaire concernant le poste vous pouvez contacter :  
[sophie.samson@ccgevrey-nuits.com](mailto:sophie.samson@ccgevrey-nuits.com)